TARIFS «ÂGE D'OR»

DESCRIPTION

Le CCAS de La Couronne a mis en place, en début d'année 2022, une bonne pratique qui a pour but de soutenir un des publics les plus précaires : les seniors non-imposables.

Ils sont invités à contacter le CCAS pour obtenir des réductions sur leur abonnement et tickets unitaires de transports en commun. Pour bénéficier de cet avantage, les seniors doivent simplement apporter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et leur dernier avis d'imposition.

Avec cette initiative, La Couronne démontre sa volonté d'aider les publics fragilisés de son territoire. En facilitant leur accès à la mobilité la commune participe activement à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de ses habitants.



CONTACT

La Couronne, 2022

Maire de La Couronne: 05 45 67 28 11

THÉMATIQUES

Solidarités et action sociale / Accès aux droits Solidarités et action sociale / CCAS

REPÈRES

6,65

